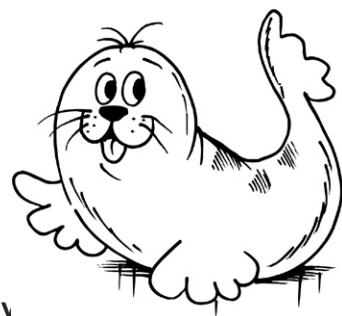


Au fil de la Rance

LA FEUILLE DE RANCE - ENVIRONNEMENT 2008/01

Rapport d'activités 2007



Les points principaux qui ont caractérisé l'activité de l'année 2007 sont les suiv

Niveau administratif

Par un arrêté du Préfet de Région, signé le 19 septembre 2007, RANCE ENVIRONNEMENT, est agréée au titre de l'article 5 de la loi du 2 Février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement dans les départements des Côtes d'Armor et d'Ille et Vilaine.

Nous pouvons citer cet extrait de la lettre d'accompagnement : « Vos activités, plus particulièrement orientées sur le secteur du bassin versant de la Rance fluviale et maritime, avec notamment le désenvasement et l'aménagement des paysages des bords de Rance, dans le respect des contraintes environnementales, justifient pleinement cet agrément » Cette reconnaissance de la DIREN, renforce notre crédibilité.

Quel(s) paysage(s) veut-on pour la Rance ?

Le lancement en 1995, du contrat de Baie de la Rance avait suscité beaucoup d'espoir- « Rance belle et propre »- pour l'avenir de son estuaire et la maîtrise de l'évolution de son environnement. Mais il est terminé depuis décembre 2005 en laissant, notamment sur l'extraction des sédiments excédentaires, un goût d'inachevé,

et le souhait que les actions entreprises dans le contrat de baie ne soient pas abandonnées et ne restent pas sans suite. Cela avait été clairement exprimé dans l'enquête que nous avons faite fin 2005.

C'est en réponse à cette si-



tuation que nous avons entrepris en Septembre 2006, en partenariat avec la FAUR, un travail de réflexion collective intitulée : Quel(s) paysage(s) veut-on pour la Rance ? L'objectif est de faire des propositions pour l'avenir de la Rance, et de « motiver les gestionnaires du territoire » pour qu'ils relancent un programme de maîtrise de son évolution.

L'étape de consultation et de concertation de cette opération se termine.

De octobre 2006 à juillet 2007 ; 127 personnes réparties en 13 groupes ont exprimé leurs souhaits pour le paysage de la

Rance. Fin juillet le travail de synthèse, lui aussi effectué en groupe, a commencé sous la conduite de Henri THEBAULT. Le 11 septembre dernier, à la salle des fêtes de Pleudihen, la synthèse des idées a été présentée à l'ensemble des participants.

La Fondation de France dans le cadre de son programme : « Environnement-Ensemble pour gérer le territoire », nous a attribué une subvention, représentant pour nous un gage d'encouragement pour la poursuite de notre opération et un soutien pour aborder la phase décisionnelle avec les « gestionnaires du territoire ».

AUTRES ACTIVITÉS

Grandes marées en Rance

En Juin 2006, au cours de l'Assemblée générale de C.O.E.U.R, une décision a été prise de mettre en place un groupe de travail pour évaluer les risques liés à l'éventualité de revenir à des niveaux d'eau supérieurs à 12 M dans le bassin maritime de la Rance. Rance Environnement a participé activement à ce groupe de travail en partenariat avec l'EDF.

Ainsi il est décidé de faire l'expérience de remonter le niveau à 12,50 m le 31 août dernier, avec une durée d'étalement d'une heure environ. Il a été constaté des effets bénéfiques pour retrouver une végétation à caractère maritime sur l'estran. Prochainement sera présenté le bilan de l'opération. Une décision pour la suite à donner sera prise. Nous la souhaitons positive. ●●●

Cinq thèmes se dégagent : plan d'eau, paysage terrestre, envasement, activités professionnelles et de loisir, gouvernance.

Que reste-t-il à faire ?

→ Elaborer le schéma global souhaité par les participants pour l'estuaire de la Rance et faire des propositions pour son aménagement, son développement et la maîtrise de son évolution.

→ « Motiver les gestionnaires du territoire » pour qu'ils prennent des décisions afin de transformer les propositions en actions.

Pêche professionnelle à la civelle à l'écluse du Chatelier

En début d'année 2007, l'écluse du Chatelier étant fermée pour travaux, et les eaux en amont étant très basses, les civelles étaient bloquées devant l'écluse, sans pouvoir atteindre la passe qui leur était aménagée. Dans ces conditions, la pêche en aval de l'écluse est un véritable pillage de la ressource. Alerté par un membre du Conseil d'Administration, un dossier a été adressé à la Direction des Affaires Maritimes, à l'ICIRMON, à C.O.E.U.R et à la presse locale, pour demander soit d'interdire la pêche, soit d'obtenir des pêcheurs professionnels de remettre en amont de l'écluse un pourcentage de leur pêche.

Suite à cette action les 2 pêcheurs professionnels, autorisés à pêcher en aval de l'écluse du Chatelier, ont remis 1,950 kg de civelles en amont et M. René REGNAULT, Maire de Saint-Samson, Président du SAGE, très sensible au pillage, nous propose d'intervenir pour réglementer la pêche aux abords de l'écluse.

Il est à signaler que l'Europe a lancé un programme de protection de la migration des anguilles

sur le Frémur, dans le cadre de son programme « Fish-pass » de protection des poissons migrateurs.

Actions concernant Pleudihen

Le 9 mai nous avons rencontré Dominique Melec, Directeur



de C.O.E.U.R, pour le sensibiliser sur l'état de la plage de la Ville Ger.

De Mars à Juillet, nous avons participé à l'inventaire des zones humides, sur la commune. Les membres du conseil d'administration se sont relayés pendant une semaine pour aller sur le terrain constater les zones humides. Cet inventaire doit maintenant être reporté sur le PLU.

Nous avons participé à la concertation organisée par la municipalité, pour la nouvelle implantation du garage Moreau, puis en septembre, à l'enquête publique de modification du PLU pour sa future implantation. Nous sommes intervenus sur ce sujet pour obtenir la protection de la zone humide de 1000 M2

contacts directs nous avons sensibilisé les personnes concernées sur la nécessité de lutter contre cette prolifération.

* A noter nos participations en tant que membre, aux activités de la FAUR, de C.O.E.U.R, de Eau et Rivières de Bretagne et de COHERENCE. Citons quelques sujets débattus,

inventoriée sur la parcelle retenue pour l'implantation. A cette occasion nous avons rencontré M. MOREAU pour lui présenter notre position.

Renouée du Japon : au cours de l'inventaire des zones humides, nous avons constaté à plusieurs endroits, la présence de cette plante très envahissante appelée « peste verte ». Par notre feuille d'information et des

- Réflexion sur la Charte des espaces côtiers bretons développés par le Conseil Régional.

- Groupe de travail sur la sécurité des mouillages et de la navigation en Rance.

- Sur le projet PNR les municipalités ont été sollicitées pour statuer sur la mise en œuvre d'une étude de faisabilité.

- Mise en place de supports de pont pour les seiches.

- Ouverture du site de la Ville Ger à la pêche à pied professionnelle.

- Attribution de licence pour la pêche professionnelle de l'huître plate.

- Projet « baromètre du développement durable » : il s'agit de la mise au point d'un questionnaire d'évaluation des pratiques de développement durable des municipalités. ■

✓ Quel(s) Paysage(s) veut-on pour la Rance ?

Depuis la présentation de la synthèse des 13 premiers groupes, le 11 septembre à la salle des fêtes de Pleudihen, la participation de 64 élèves (2 classes de 1ière) du lycée de La Fontaine des Eaux de Dinan est venue s'ajouter aux 127 autres participants.

Selon la même méthode, ils ont émis 134 idées qui viennent s'intégrer parfaitement dans les 5 thèmes dégagés des autres groupes (pas de nouveau thème).

Leur notation est plus tranchée, ils n'ont pas peur de dire qu'une idée est nulle !

Le pourcentage d'idées émises sur le thème : Activités est un peu plus important.

Mais, au final, leur classement des thèmes en importance et en urgence est le même.

✓ Appel aux photographes (même amateurs)

Pour illustrer le rapport final, nous envisageons d'y faire figurer des vues de l'estuaire hier (avant 1960) et aujourd'hui. Grâce à Yves Castel, qui possède une collection de plus de 3000 cartes anciennes de la Rance, nous avons sélectionné un certain nombre de vues anciennes significatives que nous voudrions comparer à la situation actuelle.

Merci de contacter Germaine Guillou si vous avez un peu de temps et de talent, pour prendre quelques photos actuelles des sites sélectionnés.



VIE DE L'ASSOCIATION

→ 23 novembre 2007

Assemblée Générale. En première partie, Mr Cyrille PERIER directeur EDF du Groupe d'Exploitation Hydraulique de l'OUEST nous a expliqué le fonctionnement

Bilan de l'opération 12m50 en Rance. « Le groupe de travail doit examiner attentivement les différents points chauds détectés afin de proposer des mesures à même de les supprimer ou d'en maîtriser les conséquences ».

du cahier des charges de l'étude de faisabilité du projet de PNR Rance Côte d'Emeraude. L'objectif est d'évaluer la pertinence de créer un PNR sur le territoire Rance Côte d'Emeraude (59 communes). C'est une étude



de l'usine marée-motrice et des marées dans l'estuaire. Après la remontée du niveau en Rance à 12m50 le 31 août, ce sujet a suscité beaucoup d'intérêts (70 personnes présentes). Beaucoup de questions ont été posées.

En seconde partie, s'est tenue l'assemblée statutaire. Vous trouverez ci-après un résumé du rapport d'activités présenté lors de cette Assemblée Générale.

→ 5 décembre 2007

Rencontre de l'union régionale des CPIE : Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement.

→ 11 décembre 2007

Conseil d'Administration. Nouvelle composition du bureau (cf page 4). Discussion ouverte sur le programme d'activités 2008.

→ 14 décembre 2007

Participation à l'Assemblée Générale de C.O.E.U.R. L'agence de l'eau a proposé à C.O.E.U.R d'intégrer un Contrat Territorial visant à atteindre le bon état écologique des masses d'eau (programme quinquennal 2008-2012) ».

→ 15 décembre 2007

Rencontre de Jean Gaubert, Président du Pays de Dinan.

→ Courant décembre

Animation par Henri Thébault de groupes de réflexion « Quel(s) Paysage(s) veut-on pour la Rance ? » au lycée la Fontaine des Eaux à Dinan (cf page 4).

→ 8 janvier 2008

Participation au Conseil d'Administration de la FAUR

→ 10 janvier 2008

Réunion de travail avec Henri Thébault sur la synthèse de la réflexion : Quel(s) Paysage(s) veut-on pour la Rance ?

→ 15 janvier 2008

Conseil d'Administration. Accueil de Mme Christiane Terrière. Mr Maurice Etienne annonce sa mise en vacance du Conseil d'Administration pendant la durée de la campagne électorale. Mise en chantier d'une plaquette de présentation de Rance-Environnement

→ 25 janvier 2008

Participation à l'Assemblée Générale de C.O.E.U.R. Validation

préalable à l'étude du PNR et à la rédaction de sa charte. Le lancement officiel de l'étude du PNR sera donné ultérieurement par le Conseil Régional en fonction des conclusions de cette pré-étude. ■

Signification des sigles utilisés dans ce document

C.O.E.U.R.
Comité Opérationnel des Elus et Usagers de la Rance

DIREN
Direction Régionale de l'Environnement

SAGE
Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

PNR
Parc Naturel Régional (à ne pas confondre avec Parc Naturel)

ICIRMON
Institut du Canal d'Ille et Rance Manche Océan



A propos...

« Agriculture raisonnée, intégrée, biologique, ... tout le monde s'y perd dans ces appellations destinées à désigner des méthodes de production qui se veulent respectueuses de l'environnement.

● L'agriculture raisonnée est proche de l'agriculture conventionnelle, avec un effort de rationalisation des usages d'engrais, de pesticides et d'énergie.

● L'agriculture intégrée donne la priorité à la lutte biologique, en remplaçant systématiquement l'usage des pesticides et engrais chimiques par des méthodes inspirées de la nature, mais sans interdire d'utiliser des produits chimiques lorsque nécessaire.

● L'agriculture biologique interdit le recours à tout produit chimique de synthèse. »

(Extrait du livre de Maximilien ROUER & Anne GOUYON
REPARER LA PLANETE)



Le Conseil d'Administration et le Bureau de Rance-Environnement

Présidente :

Germaine GUILLOU - 6 rue des Terre-Neuvas Mordreuc 22690 Pleudihen-sur-Rance
germaineguillou@wanadoo.fr

Vice-Présidents :

Jean-Pierre BINAND - 15, rue du Val de Rance 22690 Pleudihen-sur-Rance
binand.jean-pierre@neuf.fr

Jean-Claude POIRIER - La Gravelle 22690 Pleudihen-sur-Rance

Secrétaire :

Nicole BOUGEARD - L'Hôpital
22690 Pleudihen-sur-Rance
bougearnicole@voila.fr

Secrétaire adjoint :

Didier SIMONOT - 5, rue des Marais La Coquenais 22690 Pleudihen sur Rance
simonot.stallaerts@wanadoo.fr

Trésorière :

Marie BRIAND - La Ville Abel 22690 Pleudihen-sur-Rance

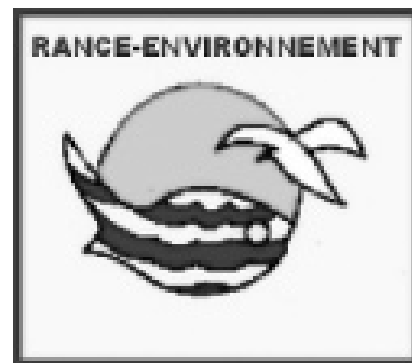
Trésorier adjoint :

Michel COQUART - 27 le Petit Chemin
22690 Pleudihen-sur-Rance

Membres :

Mary-Louis BLANCHARD - 2, rue Beaumarchais
22690 Pleudihen-sur-Rance

Maurice ETIENNE - La Gouhardière 22100 St-Helen



Association agréée
Protection de l'environnement

Siège social : Mairie - 22690 Pleudihen sur Rance



Adhérez à Rance-Environnement

Cotisation familiale : 15 € Cotisation individuelle : 10 €

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Tél :

Email :

Je souhaite adhérer à Rance-Environnement

Je renouvelle mon adhésion pour 2008

ASSOCIATION RANCE-ENVIRONNEMENT
MME MARIE BRIAND, TRÉSORIÈRE
LA VILLE ABEL

22690 PLEUDIHEN-SUR-RANCE

✉ Remplissez ce bulletin d'adhésion, découpez-le
et glissez-le avec votre règlement (chèque à l'ordre de Association Rance-Environnement) dans une enveloppe à fenêtre